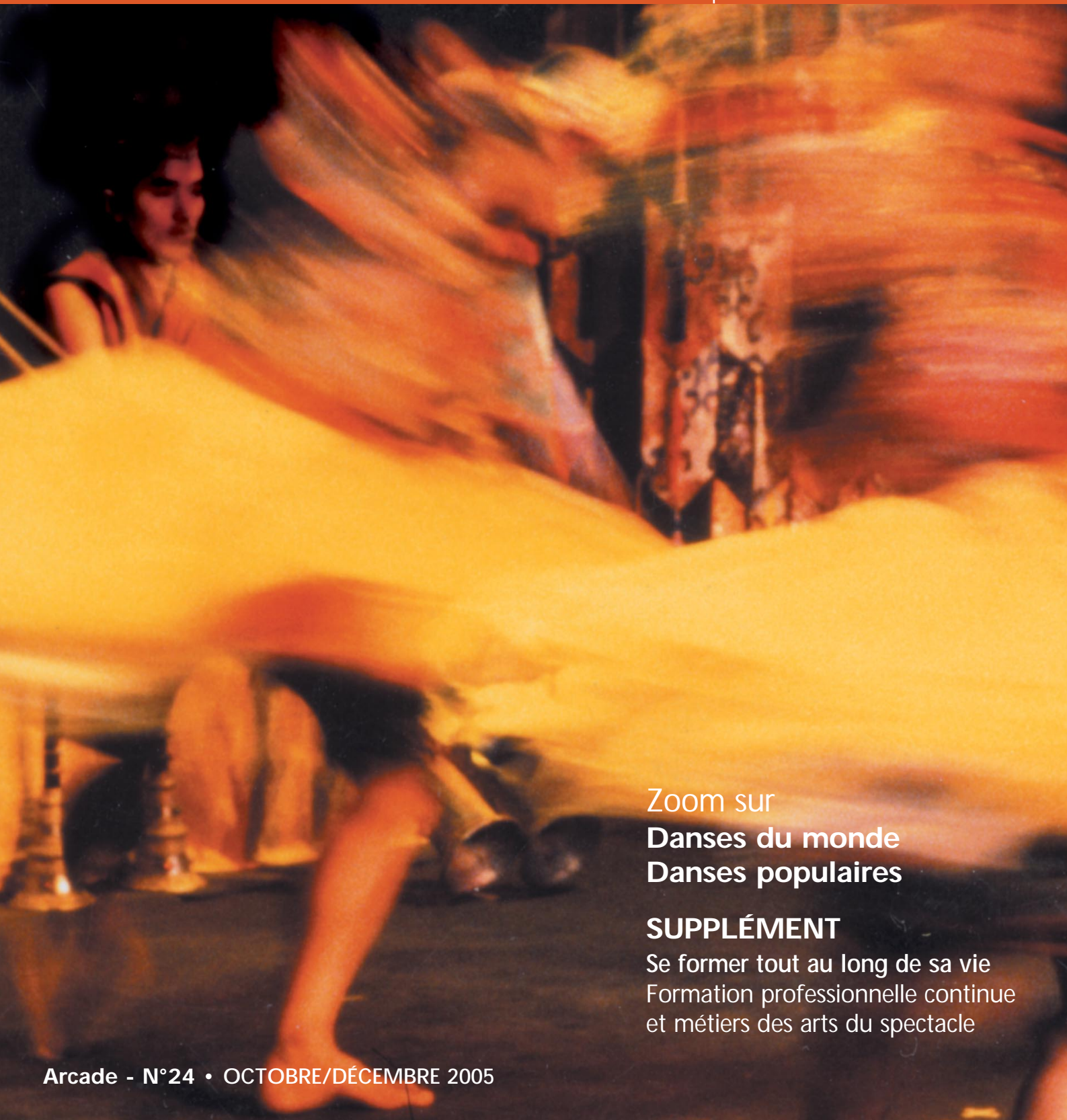


la lettre

MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE ET SPECTACLES
EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



Zoom sur
Danses du monde
Danses populaires

SUPPLÉMENT

Se former tout au long de sa vie
Formation professionnelle continue
et métiers des arts du spectacle

zoom

... sur Danses du monde,
Danses populaires

“Mieux les connaître... pour mieux les reconnaître”, tel est le principe fondateur de la première rencontre régionale Danses du monde, Danses populaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur organisée par l'ARCADE les 27 et 28 octobre à Manosque. Face à un domaine culturel hétérogène en plein essor (pas moins de 120 danses issues de diverses cultures ont été recensées sur le territoire régional), face à un engouement sans précédent du public et des professionnels, face à la multiplication d'associations, d'écoles, de cours, d'ateliers et de stages dans des esthétiques diverses, la rencontre régionale permettra de réfléchir d'une manière générale à la place des danses traditionnelles, danses du monde, danses de société dans le monde actuel de la danse : diffusion, création, formation, recherche, politiques culturelles et développement. Parallèlement, les ateliers thématiques seront l'occasion d'échanger sur des thèmes particuliers : création et représentation, transmission et pédagogie, cultures et valeurs, cadre professionnel des enseignants et encadrants.

S'il faut se réjouir de cet essor qui exprime un besoin d'ancrage culturel comme une volonté de s'ouvrir au monde, il convient cependant de s'interroger, ensemble, sur cette expression vivante et populaire. Cette rencontre régionale en est le premier acte.

Fondation Carzou et Conservatoire de Manosque les 27 et 28 octobre.
Réservation indispensable auprès de l'ARCADE / 04 42 21 78 00.

création | diffusion | production

À Nice, l'œil aura des oreilles... En effet, du 3 au 11 novembre, il y aura à voir et à écouter au festival Manca organisé par le CIRM, centre national de création musicale. On commence par un opéra-vidéo, *An index of metals* de Fausto Romitelli pour la musique, Paolo Pachini et Leonardo Romoli pour la vidéo, et l'ensemble Ictus pour l'interprétation. On poursuit avec des ciné-concerts : Martin Matalon / Luis Buñuel (*Las Hurdes*), François Paris / Jean Vigo (*À propos de Nice*), Atli Ingolfsson / Lino Greco vidéaste et Simone Bellotti plasticienne (*Play and destroy*), Pierre Jodlowski / Eisenstein (*La grève*). On vit à nouveau *La Symphonie monotone* que Philippe Arri-Blachette donnait en concert-performance avec Yves Klein. On découvre le travail commun d'étudiants de classes d'électro-acoustique du CNR de Nice et de la Villa Arson. Enfin, on goûte avec plaisir et curiosité aux commentaires du programme imprimé. *Festival Manca / 04 93 88 74 68.*

Partitions solos pour le collectif KKI. Chiharu Mamiya, interprète de la compagnie Kubilai Khan Investigations depuis 1999, avait envie depuis longtemps d'écrire un solo danse et voix. C'est désormais chose faite avec *Orient express MID* (titre provisoire), pièce courte pour une danseuse, actuellement en répétition dans les studios du CNCDC Châteauevallon. Après une présentation du travail en cours en septembre, la pièce sera à nouveau présentée les 25, 26 et 27 octobre au studio des Hivernales en Avignon. Quant à Frank Micheletti, il est l'invité du Festival de Valparaiso (Chili) jusqu'au 18 novembre pour présenter des formes improvisées de son travail et animer des ateliers à Valparaiso et Santiago. *Kubilai Khan Investigation / 04 91 73 95 53.*

Une petite pièce qui monte, qui monte... Entre trainings, stages et ouverture de saison du “Lieu”, la chorégraphe Christine Fricker prend le temps de créer et de tourner : en effet, elle participe jusqu'au 16 octobre au festival Les Yeux dans la lune à Marseille avec *Petite pièce montée* avant de partir à Gap (19 octobre), Coudoux (12 novembre), Simiane-Collongue (19 novembre) et Martigues (10 décembre). Elle peaufine actuellement sa création 2005, *Il faut partir... équipée chorégraphique* dont on pourra voir une répétition publique le 16 novembre au Théâtre de l'Olivier à Istres. *Cie Itinerrances / 04 91 64 11 58.*

En Avignon, on déplacerait bien les orgues, si on pouvait... L'association Orgue en Avignon et dans les pays de Vaucluse élargit son champ de concerts dans le temps et dans l'espace. Dans le temps car, succédant aux “Automnales” et à ses quatre week-ends de concerts en novembre, les auditions d'orgue à la Collégiale Saint-Agricol s'installent mensuellement, avec un point fort en août 2006 où elles deviennent hebdomadaires, et un autre en septembre où les principaux orgues de la ville résonneront pendant les Journées européennes du patrimoine. Dans l'espace aussi, à Pertuis, Carpentras, Cavaillon et Lourmarin pour la 4^e Route des orgues en Vaucluse et son programme original cor et orgue. Dans l'espace régional enfin, où est proposée la diffusion des trois concerts-créations donnés au cours du Festival d'Avignon 2005 : *In hac lacrimarum valle* de Bernard Focroulle, Jan Fabre et la danseuse Annabelle Chambon ; *L'Occident imaginaire autour de l'univers de Hildegarde von Bingen* avec l'ensemble Millenarium ; *Missa nuova* de Luc Antonini et *Le Cantique des cantiques* de Pierre Guiral. *Renseignements / 04 90 82 21 75.*

La caravane Trop Puissant reprend la route ! Trente animations-concerts sont organisées en région pour sensibiliser les lycéens et les apprentis aux risques auditifs liés à l'écoute et à la pratique des musiques amplifiées. Car, en France, un jeune sur dix est atteint d'une déficience auditive notamment due à une exposition plus ou moins longue à un niveau sonore élevé. Jusqu'au 13 décembre, les groupes Machination (pop-rock), M!ura (rock) et No More Babylon (reggae) sont en tournée dans une dizaine de salles de la région munis d'un matériel d'information conséquent : livrets pédagogiques, bouchons d'oreille, quizz, affiches de prévention, vidéos, diaporamas. Cette année, un DVD sera réalisé à l'attention des structures qui souhaitent prolonger ou développer le message de prévention. Dispositif coordonné par la Régie culturelle régionale en collaboration avec l'ARCADE et l'association Axis / 04 42 94 92 00.

Cordes en quatuors : "Romantique ?!". Plusieurs villages du Pays de Fayence, dans le Var, accueilleront quelques-uns des plus remarquables quatuors européens lors de ce 17^e festival. De Joseph Haydn à... Jean-Michel Bossini - son cinquième quatuor, *Broken times*, sera créé par les musiciens du Quatuor Parisii - le romantisme n'a plus d'âge ni de frontière ! Parallèlement aux huit concerts programmés du 21 au 28 octobre, une classe de maître dirigée par le Quatuor Parisii s'adressera aux jeunes professionnels (du 24 au 26), tandis qu'une session de musique de chambre conduite par Janette Filipas-Pantin et Jean-Michel Bossini s'ouvrira plus largement aux élèves et étudiants des écoles de musique et conservatoires, quels que soient leur instrument et leur âge. *Festival de quatuors à cordes en Pays de Fayence / 04 94 76 02 03. Session de musique de chambre / 04 98 11 89 30.*

100 % bénéfique. Un ensemble instrumental spécialisé en musique contemporaine, Télémaque, qui s'installe dans une scène nationale, en l'occurrence le Théâtre des Salins à Martigues, ce sont plusieurs petits bonheurs en perspective : un public qui aura la possibilité de suivre le travail d'un ensemble à travers un choix de propositions musicales destinées à broder une histoire sonore (le prochain concert "Tentatives/tentations" illustrera ce propos avec Mozart, Piazzola, Boulez et Coïnel). Des musiciens qui trouvent là des conditions de travail optimales à la préparation de leur prochaine création mise en scène par Bernard Kudlak. Une équipe d'accueil qui s'engage dans un travail commun avec les artistes, sur deux années, pour que vive la musique d'aujourd'hui. Autre lieu, autre collaboration : Raoul Lay devient artiste associé au Théâtre Le Cadran à Briançon où l'ensemble Télémaque qu'il dirige préparera une nouvelle version de l'opéra *La jeune fille aux mains d'argent* avec les marionnettes d'Arketal. *Les Salins / 04 42 49 02 01. Le Cadran / 04 92 25 52 52.*

Danses en pays Dignois. Du 10 au 13 novembre, Mezel, Le Brusquet et Digne-les-Bains accueillent tour à tour la manifestation Danses en pays Dignois composée de spectacles, bals, stages et conférences consacrées aux danses traditionnelles, danses populaires et danses du monde. Sous la houlette de Maya Mihneva, directrice artistique, le pays Dignois n'en finit pas de danser, du Rigodon aux danses orientales, des danses provençales aux danses des Balkans en passant par la capoeira, le tango et le flamenco. *Office du tourisme de Digne-les-Bains et du pays Dignois / 04 92 36 62 62.*

Musikoint va crescendo. Pour la quatrième année consécutive, vingt-cinq jeunes de 12 à 16 ans ont pu participer à l'opération Crescendo initiée par Alain Ortéga et Jean-François Boulade (auteurs-compositeurs-interprètes) et Jean-Pierre Chauvin (éducateur). Ces adolescents, accueillis par des établissements de l'Aide sociale à l'enfance, ont vécu cet été au rythme du Festival de la Roque d'Anthéron et découvert l'univers du spectacle vivant : écriture de textes, composition musicale et création de pages Internet dans les locaux de la Fédération des foyers ruraux de la Roque d'Anthéron, répétitions d'un spectacle-concert au Centre enfance jeunesse en scène à Aix, enregistrement d'un album au studio Nerves Vos à Salon-de-Provence, rencontres avec Christian Zacharias, directeur de l'Orchestre de chambre de Lausanne. Cette démarche de création entreprise par l'association Musik 0 Vent trouve son aboutissement dans la sortie d'un CD 5 titres à paraître en novembre. *Musik 0 Vent (Berre L'Etang) / 06 18 15 85 88.*

Et vogue l'imaginaire. Avec l'ensemble Musicatreize tout le monde met la main à l'imaginaire, le rêve prenant forme au fil du temps. Au cours d'ateliers d'écriture mensuels, ouverts à tous, naîtra une suite de vers, sources d'inspiration pour le compositeur Patrick Marcland. Et ce jusqu'en juin 2006 où l'œuvre sera donnée dans son intégralité à Marseille. L'autre cycle de création, "Les 7 contes de Musicatreize", mettra en relation étroite un écrivain, un compositeur, un metteur en scène et un illustrateur pour un double objectif : l'édition d'un livre-disque et une représentation scénique. Dès mars 2006, *Les Sorcières* du compositeur Antonio Chagas Rosa et de la poétesse portugaise Maria Teresa Horta sera donné en version oratorio à Marseille. Suivra *L'arbalète magique*, conte inspiré d'une légende vietnamienne, mis en théâtre musical par Tônh Thât Tiêt. D'autres compagnonnages avec Régis Campo et Philippe Leroux permettront de suivre la conception de nouvelles créations. *Musicatreize / 04 91 55 02 77.*

telex

➤ Dernier jour le 15 octobre pour participer à la première manifestation pluridisciplinaire **Les Z'Engagés** à La Ciotat, organisée par l'association CesArts Evènements. Rencontres d'écrivains, salon du livre, spectacles théâtre-danse-musique, documentaires de société et débats font le sel de ce vaste forum qui souhaite "réinscrire l'Agora au cœur de la cité". *CesArts Evènements / 04 42 08 52 34.*

➤ Prenez date, les prochaines **Biennales Internationales du Spectacle** organisées par le magazine *La Scène* auront lieu les 18 et 19 janvier 2006 à Nantes. Dès à présent, le nouveau site www.biennales-nantes2006.com vous informe des grands débats à venir, des ateliers-projets, des espaces exposants, des spectacles qui réuniront l'ensemble des professionnels culturels et artistiques français et internationaux.

➤ La 8^e édition de **Mediterrània**, salon de spectacles ayant des racines traditionnelles, lève le voile les 4, 5 et 6 novembre à Manresa (Catalogne) sur 130 spectacles. *Mediterrània* est à la fois un point de rencontre entre artistes et professionnels, un point d'exhibitions (23 scènes, 100 groupes et compagnies) et un marché (500 programmeurs). Informations et inscriptions sur le site www.tradifira-manresa.com


➤ Depuis le 15 octobre, l'ADDM Vaucluse diffuse sur son site addm84.fr toutes les informations concernant la vie musicale, chorégraphique et les arts du cirque en Vaucluse.

telex

 Cannes Jeune Ballet fait sa rentrée avec **Delphine Pouilly (Cie Reveida)**, invitée par Monique Loudière à écrire *Les Oreilles pleurent*, une commande de la Ville de Valbonne qui sera présentée le 15 novembre. En première partie de cette soirée danse, les adolescents des différentes écoles de danse de la ville présenteront le fruit de leurs ateliers avec la compagnie. *Reveida / 04 93 07 09 72.*

 Spectacles (*Plantevin et tambourins* avec J.B. Plantevin et son fils Thibaud, *Panselinos*), stage de danse avec Jean-Alex Benedetto, artisanat, animations, jeu et histoire sur la mythologie grecque pour le jeune public, dégustations de spécialités culinaires : c'est sous le signe de la Grèce que se tiendront les **Rencontres des musiques et saveurs de terroir de Mondragon** (84) les 11, 12 et 13 novembre / *04 90 30 19 41.*

 Appel à projets pour le **festival Vice & Versa ! 2006** de Bourg-les-Valence (26). La 3^e édition aura lieu en mai 2006 autour de la thématique "Révéler la différence, éveiller les sens". Dès à présent, Vice & Versa ! lance un appel à projets auprès de tous ceux qui fourmillent d'idées et d'envies en arts visuels, danse, théâtre, cirque, conte, bals, etc. Il suffit d'envoyer les candidatures par mail à : contact@festival-vice-versa.com

 Le 1^{er} **festival international des musiques d'écran** se déroulera du 18 novembre au 4 décembre 2005 dans plusieurs communes du Var. Programme complet : www.filmharmonia.fr

Attention Talent Scène 2006, c'est parti ! Le calendrier des Découvertes du Printemps de Bourges et de la FNAC est d'ores et déjà fixé. Après l'appel à candidature bouclé le 7 octobre dernier, la sélection sur écoute se déroulera du 17 au 20 octobre, suivie de deux auditions régionales : le 24 novembre sur la scène de L'Affranchi à Marseille et le 25 novembre salle du Bois de l'Aune à Aix. Les deux concerts sont gratuits et accessibles sur invitation (à retirer dans les FNAC et les relais UDCM). Une fois les premières barrières franchies, le parcours du combattant continue avec la sélection nationale (3-13 janvier), la préparation au festival pendant "En attendant le Printemps" et peut-être la consécration au Printemps de Bourges (26 avril-1^{er} mai 2006). *Coordination régionale : UDCM (Marseille) / 04 91 89 62 38.*

Babel Med Music, forum des musiques du monde. Après le Womex en 1997, le Strictly Mundial en 2003, Latinissimo et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur présenteront du 15 au 18 mars 2006 la deuxième édition de Babel Med Music à Marseille. À la fois marché et festival, Babel Med Music a pour ambition de créer des liens nouveaux entre les artistes des musiques du monde, les professionnels et le public. Un appel à candidatures est lancé auprès de tous les artistes ou groupes désireux de postuler pour l'édition 2006 : les formulaires d'inscription sont téléchargeables sur le site www.dock-des-suds.org/babelmed/. Date limite de réception des dossiers : 25 octobre.

Région en scène 2005. Ventabren et Berre l'Étang serviront de décor à la manifestation "Région en Scène 2005" organisée par le Cercle de Midi, fédération régionale du Réseau Chainon qui regroupe 130 structures culturelles dont une vingtaine de lieux de diffusion en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette nouvelle édition permettra une fois encore de soutenir les talents de la région en rapprochant les artistes, les professionnels et les publics à l'occasion de rencontres professionnelles sur les enjeux et l'intérêt du travail en réseau. Sans oublier les spectacles parmi lesquels on retiendra la présence de l'Atelier du Possible, des groupes Vibrion, Namaste, Chinaski, Mathieu Pirro, Christobald et Jugal Bandi, et des compagnies Le Bruit des hommes, Jean Guillon et Thierry Thieu Niang. *Cercle de Midi / 04 42 10 23 60.*

Passage d'écume. Pour la quatorzième année consécutive, Écume organise en Provence et en Méditerranée un cycle de concerts de chants sacrés, dernier volet du triptyque consacré à la thématique du "Passage". Jusqu'au 23 octobre, 50 artistes venant de 7 pays méditerranéens se produiront dans 22 communes de la région. Pour la première fois, des résidences d'artistes ont été réalisées à Marseille en amont des concerts afin que les artistes puissent se rencontrer et produire un programme musical spécifique (chants de noces berbères et séfarades, polyphonies corses, chants soufis, mystiques...). Cette manifestation trouve un prolongement au-delà des frontières régionales dans une série de concerts en novembre et décembre à Gênes, Alexandrie, le Caire, Jérusalem-Est, Alger et Tanger. *Écume / 04 91 91 41 41.*

Vive le violon et le Rigodon ! Cela fait dix ans que la Compagnie du Rigodon (La Bâtie Montsaléon / 05) joue sur les cordes sensibles de son violon, lui en faisant voir de toutes les couleurs. Comme elle y a pris goût et qu'elle désire partager sa passion, elle fête son anniversaire les 28, 29 et 30 octobre à Saint-Julien en Beauchêne : trois jours de festivités non stop mêlant rencontres avec les musiciens programmés (dans les bars du village), bals, spectacles, expositions, conférence (en présence d'un luthier), stage de danse de bourrée d'Auvergne avec Sarah Serec. Trois jours "Couleurs Violon" conçus pour "vous secouer les chevilles, vous ravir l'âme et vous rafraîchir la tête". *Compagnie du Rigodon / 04 92 58 74 95.*

La fiesta du CREAC. Le 21 octobre, le Centre de recherche européen des arts du cirque à Marseille fait la "fiesta" à l'occasion de son 4^e anniversaire et de l'ouverture de deux salles réservées à la création et à la recherche. Deux espaces qui tombent à pic pour les compagnies en résidence, à savoir : Apprentie compagnie, Luciane Vivas et Guillaume Cros, Nö, Archaos et la Cie Sylvie Guillermin, Les choses de rien. Si l'idée de travailler au CREAC vous séduit, le formulaire de demande d'accueil en résidence est téléchargeable sur le site www.creacdemarseille.fr. Par ailleurs, le CREAC est l'un des quatre lieux de présélection des jeunes Talents Cirque 2005/2006, la réunion du jury étant fixée aux 2 et 3 février 2006. *CREAC / 04 91 55 61 64.*

Vague d'autoproduits. Signalons la sortie "discrète" du 2^e album de Rit, *Sans tambour ni trompette*, sur le label Yotanka (Zenzile / Meï Teï Sho), distribué par Discograph : Rit, élu Découverte des Découvertes au Printemps de Bourges 2001 ayant déjà à son actif *Auprès de mon arbre*, un album "militant et joyeux". Sortie également du premier album officiel d'Oshen, *Don Juan* produit par V2 Music, de *FrenchCuisine* d'Alif Tree qui allie jazz, électro et B.O. aux instrumentations classiques ou contemporaines (label Compost) et de *Déviances*, troisième opus de Tripod (Coriace/Pias) et le plus métal. Côté musiques traditionnelles et du monde, Daniel Daumas n'avait pas enregistré depuis 20 ans, c'est désormais chose faite avec *Contra suberna*, son disque-livre paru aux éditions Parole (collection Biface).

Tous les acteurs sont à Cannes. L'association artistique de l'ADAMI est à l'initiative de courts métrages réalisés par des professionnels et tournés avec de jeunes comédiens. Ces films sont ensuite projetés dans le cadre du Festival de Cannes, en présence des réalisateurs et des comédiens, puis à Paris au Cinéma des Cinéastes. Cohérente jusqu'au bout, l'association confie aux réalisateurs qu'elle a retenus le choix de sélectionner une trentaine d'acteurs parmi les candidatures reçues. Pour participer, il faut être comédien professionnel, être âgé de 30 ans maximum, justifier d'une formation théâtrale de 2 ans minimum et d'expériences préalables. Un seul dossier est nécessaire pour postuler aux deux opérations. Date limite d'inscription le 31 octobre. Dépôt des dossiers : ADAMI, Opérations Talents Cannes/Paroles d'acteurs, 14-16 rue Ballu, 75311 Paris cedex 09.

Musiciens d'orchestre : un apprentissage en duo. L'Opéra et le Conservatoire national de région de Toulon-Provence-Méditerranée mettent en place, pour la seconde année, un dispositif qui permet aux jeunes élèves de participer à certaines productions symphoniques de la saison : les élèves travaillent le répertoire choisi avec leurs professeurs respectifs, avant de suivre une master class d'orchestre, puis de s'insérer dans l'orchestre auprès d'un musicien professionnel. Pour la saison à venir, Mozart, Haydn et Beethoven sont au programme et présentés au public sous la direction de Giuliano Carella. De la même manière, les étudiants de la section danse du conservatoire auront la possibilité de participer à certaines chorégraphies du corps de ballet de l'Opéra sous la direction d'Erick Margouet. Une mise en "situation" certainement riche d'enseignements. *Opéra de Toulon / 04 94 93 03 76.*

A Capella en bonne compagnie. Pour souffler ses dix bougies, l'association A Capella (Cagnes-sur-Mer) s'entoure d'artistes éclectiques le temps d'une soirée-concert jeudi 10 novembre : noJazz qui sort son deuxième album (electro jazz), Maupity (pop rock), Caligagan dont A Capella produit le premier album (soul reggae) et Explicit (hip hop). Une manière festive de rappeler que l'association œuvre depuis 1995 à la production, la programmation, la promotion et le développement de nouveaux talents, qu'elle coordonne depuis 2004 les actions du réseau UDCM dans les Alpes-Maritimes et organise les "Talents du Sud" en parallèle au Midem de Cannes. Aujourd'hui, A Capella n'est pas à cours de projet, le dernier-né étant d'ouvrir un lieu de diffusion de moyenne capacité consacré aux musiques actuelles : La Musique dans tous ses états... *A Capella / 04 93 20 71 40.*

Une année particulière. 2005/2006 revêt une dimension particulière pour l'Orchestre régional de Cannes Provence-Alpes-Côte d'Azur qui fête ses 30 ans avec toujours plus de concerts et d'événements. Lancement des festivités du 9 au 11 décembre avec un hommage à Pierre Sancan (concerts, débat sur la pédagogie du piano et master classes avec orchestre conduites par Olivier Girardon et Jacques Rouvier, professeurs au CNSM de Paris), suivi d'un hommage à Jean-Pierre Rampal les 14 et 15 avril 2006, de trois master classes avec orchestre autour des pianistes Olivier Gardon et Jacques Rouvier et de la cantatrice Christa Ludwig. D'autres temps forts viendront ponctuer la vie de l'orchestre : l'intégrale des œuvres pour instruments à vent de Mozart jouée par des artistes invités et des solistes de l'orchestre, concert et conférence autour de Paganini le 25 mai sans oublier les chefs de renom qui se succéderont à la tête de l'orchestre. *ORCPACA / 04 93 48 61 10.*

telex

↘ Les cours viennent de débiter pour les 24 premiers stagiaires de **D.A.N.C.E. (Dance Apprentice Network across Europe)**, la formation initiée conjointement par le Ballet Preljocaj et le Ballet National de Marseille. Sur 300 candidatures internationales, 12 danseurs ont été retenus pour travailler à Aix et Marseille, 12 autres à Charleroi Danses en Belgique. Pendant deux ans, ils suivront un enseignement qui allie les techniques de danse classique et contemporaine à une approche artistique interdisciplinaire. *Ballet Preljocaj / 04 42 93 48 00, BNM / 04 91 32 72 72.*

↘ La saison 2005/2006 de **Geneviève Sorin** débute par la création de *3/4 face* qui aura lieu début janvier au théâtre de La Minoterie à Marseille. En attendant, la chorégraphe renoue avec la pratique des trainings tels qu'elle les avait imaginés à l'origine, à savoir un temps d'échauffement ouvert à tous, professionnels ou débutants, qui désirent partager un moment spécifique à la préparation du danseur. *Cie Geneviève Sorin / 04 91 55 01 45.*

↘ L'Espace Van Gogh, le théâtre d'Arles et l'Ecole nationale supérieure de la photographie accueillent, du 1^{er} au 4 mars prochain, le 3^e **Forum des industries culturelles-Forum des auteurs** organisé par la SACD. Autour du thème principal "Confiance et risque dans le monde de l'audiovisuel, vision du centre et de la périphérie", une journée d'échange professionnels-chercheurs est organisée le 3 mars intitulée "de l'art à l'industrie". *Coordination : IUP AIC / 06 25 61 59 23.*

telex

↘ Les 17, 18 et 21 octobre à Manosque, **Marion Baë (Cie Traits de ciel)** propose des conférences dansées dans le cadre de son projet *Matières et Mémoires*. De son côté, **Thierry Baë** présente le 20 octobre au Théâtre Jean Le Bleu sa création 2005 *Journal d'inquiétude* avant de jouer sur la scène du Centre national de la danse à Pantin (28, 29 et 30 novembre). *Cie Traits de ciel* / 04 90 79 28 13.

↘ À l'occasion des Rencontres régionales des conteurs (Marseille), Alain Rabot, juriste, interviendra le 1^{er} décembre sur le thème du "métier de conteur". *La Baleine qui dit vague* / 04 91 46 95 60.

↘ Kess Kiss Pass ? **Richard Dubelski** autopsy le paradis dans sa toute nouvelle création mise à nue les 4, 5, 8, 9, 10, 11 et 12 novembre au Théâtre de La Minoterie à Marseille. Fondateur de la Cie Corps à Sons, Richard Dubelski signe la composition musicale, le texte et la mise en scène de ce nouvel opus co-réalisé avec le Théâtre du Gymnase et co-produit par le Théâtre Athénor (Saint-Nazaire et Nantes). *Corps à Sons* / 04 95 04 95 44.

↘ L'association Varoise de Musiques Actuelles **Studio Tremplin**, qui fête ses 10 ans cette année, met en ligne son nouveau site www.studiotremplin.com. En plus des informations sur la structure, une large partie du site est dédiée au Point Info Musique (PIM) : agenda des concerts, chroniques sur les autoproductions locales, petites annonces, forum, foire aux questions et annuaire musical. *Studio Tremplin* / 04 94 30 70 39.

Avis de recherche de Pierre Deloche. Pour sa création civile, comme il la nomme, *La Traversée*, le chorégraphe lyonnais Pierre Deloche "mettra au pas", - de façon poétique bien sûr -, une centaine d'habitants de Marseille. Les participants se lanceront dans la traversée sensible d'une place de la ville sur les notes des cuivres et des clarinettes, une traversée en aucun cas solitaire où il s'agira de faire corps et de célébrer ainsi "l'être ensemble". Tout le monde est le bienvenu, quel que soit son âge, sa condition physique, sa pratique ou non de la danse : seule compte l'envie de participer ! Projet réalisé par Lieux publics (04 91 03 81 28) et Le Merlan-scène nationale à Marseille (04 91 11 19 30).

Le GMEM senteurs Brésil. Après une première expérience la saison dernière, le GMEM, centre national de création musicale à Marseille, affirme son intérêt pour la musique et les musiciens du Brésil. Quatre soirées intitulées «L'arbre cache la forêt ???» seront consacrées à la création musicale au Brésil, du 15 au 18 novembre : un premier concert donnera à entendre Heitor Villa Lobos (est-ce l'arbre ?), suivra une création de Jean-Luc Therminarias inspirée de la forêt, des chants et palabres des indiens Xavantes du Mato Grosso. Le 17, après une table ronde sur la création et les réalités culturelles au Brésil, s'enchaîneront une série d'œuvres nouvelles de Luiz Carlos Cseko, Ernest Widmer, José Augusto Mannis, Rodrigo Ciccheli Veloso, Olivier Toni et beaucoup d'autres encore. *GMEM* / 04 96 20 60 10.

Ah ! La Bohème... Le Théâtre de la Bohème (La Gaude /06) et son centre de ressources des Nestrières lancent un appel à projets aux compagnies professionnelles de théâtre et de danse. Le projet retenu sera présenté en décembre à la DRAC, pour une aide à la résidence 2006/2007 : cette initiative concerne les compagnies professionnelles ayant un projet de création à l'horizon fin 2006 et souhaitant bénéficier d'un soutien à la recherche, à la production et à la diffusion. Dépôt des dossiers et rencontres avec les compagnies au plus tard le 15 novembre. Renseignements sur le site <http://perso.wanadoo.fr/theatreboheme/appeleprojet2006.htm>

De la description de poste aux réalités du métier... "Les ateliers métiers" de l'ARCADE, proposés en partenariat avec l'Observatoire régional des métiers de Provence-Alpes-Côte d'Azur, est un dispositif dans lequel les participants sont invités à s'impliquer dans l'analyse de leur pratique professionnelle. Objectif : faire le point sur sa pratique, confronter son expérience à celle des autres, mieux se situer dans l'exercice d'une fonction, développer des capacités créatives pour faire évoluer sa pratique, accéder à une meilleure rationalisation de l'activité professionnelle dans son organisation et son efficacité. Les participants doivent être en activité ou justifier d'une réelle expérience du métier concerné. Premier atelier : le métier de "chargé de diffusion" jeudi 15 décembre et mardi 21 mars 2006 de 9h30 à 17h à l'Observatoire régional des métiers à Marseille. Second atelier : le métier de "chargé des relations avec le public" jeudi 9 février et jeudi 18 mai 2006 de 9h30 à 17h. La participation active aux deux séances de travail par atelier est impérative. Accès libre et gratuit. *Inscription préalable auprès de l'ARCADE-Pôle métiers formation* / 04 42 21 78 08.

forum | colloques | réseaux

Collecte et archives sonores. L'ARCADE et la phonothèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme organisent le 21 novembre une rencontre sur le thème "Collectes et collecteurs de musiques et danses traditionnelles en Provence-Alpes-Côte d'Azur". Réunissant collecteurs, chercheurs, responsables de fonds documentaires, bibliothécaires, enseignants et étudiants d'ethnomusicologie, celle-ci vise à mieux connaître les actions mutuelles, à présenter des travaux de collecteurs et des enquêtes en cours de réalisation, ainsi que des fonds détenus par des structures régionales ou nationales. De la même manière, l'ARCADE s'associe à la journée d'études sur "La valorisation des archives sonores : le documentaliste, le juriste, le chercheur" organisée le 22 novembre par le Pôle Image, Son, Recherche de la MMSH, sous la direction de Florence Descamps (Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris) et Véronique Ginouvès (Phonothèque, MMSH, Aix). *Inscriptions auprès de l'ARCADE-Mrmdt* / 04 42 21 78 00 et de la MMSH / 04 42 52 41 13.

Se former tout au long de la vie

Formation professionnelle continue et métiers des arts du spectacle

Ce supplément sur la formation professionnelle continue a été conçu pour répondre aux questions les plus courantes posées par les professionnels des arts du spectacle. Il présente le dispositif de la formation professionnelle continue et ses principaux acteurs en région, rappelle les textes de loi en vigueur, précise la terminologie spécifique, etc.

Il se donne pour objectif d'aider les professionnels des arts du spectacle dans leurs recherches de lieux et sites ressources d'information, et des modalités d'accès et de prise en charge de la formation professionnelle continue.

DE LA FORMATION INITIALE À LA FORMATION CONTINUE...

La formation professionnelle tout au long de la vie constitue une obligation nationale. Elle comporte une formation initiale et des formations ultérieures destinées aux adultes et aux jeunes déjà engagés dans la vie active ou qui s'y engagent. Ces formations ultérieures constituent la formation professionnelle continue. La formation initiale entre avec la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

La formation professionnelle continue a pour objet de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle des travailleurs, de permettre leur maintien dans l'emploi, de favoriser le développement de leurs compétences et l'accès aux différents niveaux de la qualification professionnelle, de contribuer au développement économique et culturel et à leur promotion sociale.

Elle vise également à permettre le retour à l'emploi des personnes qui ont interrompu leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants ou de leur conjoint ou ascendants en situation de dépendance.

L'Etat, les collectivités locales, les établissements publics, les établissements d'enseignement publics et privés, les associations, les organisations professionnelles, syndicales et familiales, ainsi que les entreprises, concourent à l'assurer. [Article L.900-1 du code du travail].

► REPÈRES

Le dispositif de la formation professionnelle continue est régi par **le livre IX du code du travail, De la formation professionnelle continue dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie**, modifié par **la loi du 4 mai 2004** [Loi n° 2004-391] relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social.

Consulter les textes réglementaires > www.legifrance.gouv.fr



RENCONTRES RÉGIONALES DE LA CULTURE : les métiers des arts du spectacle

Les arts du spectacle constituent un enjeu culturel, économique et social avec plus de 9000 entreprises, 15 000 actifs en Provence-Alpes-Côte d'Azur, et un nombre croissant d'entrepreneurs culturels. Plus de 250 métiers se côtoient, dans les domaines artistiques, techniques, administratifs, ou liés à la gestion de projets.

Au-delà de sa dimension proprement culturelle et artistique, le secteur des arts du spectacle, par le fort rayonnement de l'activité de création artistique et de diffusion événementielle (400 festivals et 1200 ensembles artistiques), a des retombées sur l'ensemble de l'économie régionale dont la crise des intermittents de l'été 2003 a permis de prendre la juste mesure.

C'est également une activité créatrice de lien social qui permet de faire se rencontrer des publics très différents, offre à chacun des occasions de se retrouver autour d'une passion commune, favorise l'ouverture des jeunes sur leur environnement et peut contribuer à l'insertion des publics en difficulté.

Consciente de ces enjeux, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité initier une réflexion sur la formation, l'insertion professionnelle et l'emploi dans le domaine des arts du spectacle.

Son investissement important dans le champ des arts du spectacle, ses préoccupations en terme d'emploi et ses responsabilités en matière de formation que renforce encore la loi du 13 Août 2004, justifient son engagement dans cette démarche de dialogue et d'échange avec les représentants des métiers et des activités du spectacle vivant, du cinéma et de l'audiovisuel.

Les rencontres régionales de la culture sur les métiers des arts du spectacle seront prochainement organisées par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

► Le plan de formation de l'entreprise [Salariés en CDI et CDD]

Le plan de formation de l'entreprise (PFE) est l'ensemble des actions de formations, de bilan de compétences et de validation des acquis de l'expérience retenu par l'employeur à destination des salariés de l'entreprise.

Le plan de formation de l'entreprise distingue trois types d'actions de formation : les actions visant à adapter les salariés à leur poste de travail, les actions liées à l'évolution des emplois ou participant au maintien dans l'emploi, les actions ayant pour objet le développement des compétences.

Ne sont pas considérées comme actions de formation : colloques, conférences, actions d'initiation ou de présentation de nouveaux matériels, actions d'information et de sensibilisation.

Le plan de formation est élaboré sous la responsabilité de l'employeur. Celui-ci choisit les salariés qui participent en formation dans le cadre du plan de formation de l'entreprise. Il peut refuser une formation demandée par un salarié.

Bénéficiaires

-> *Tout salarié désigné par l'employeur.*

À SAVOIR...

Le plan de formation de la branche du spectacle vivant défini par l'AFDAS en liaison avec la Commission paritaire nationale emploi formation spectacle vivant (CPNEF-SV) concerne les actions de formation jugées prioritaires par la branche. Le financement de ce plan de formation est assuré par les cotisations des entreprises. Cette contribution est mutualisée à la source, ce qui permet à l'ensemble des salariés des entreprises adhérant à l'AFDAS d'y accéder gratuitement, et ce quel que soit l'effectif de l'entreprise.

Pour en savoir plus Accord cadre du 2 février 2005 > www.centre-info.fr
 CPNEF-SV > www.cpnfsv.org / Afdas > www.afdas.com

► Le plan de formation des intermittents du spectacle [Intermittents du spectacle]

Les salariés intermittents du spectacle ont accès à un plan de formation spécifique. Il est financé par toutes les entreprises employant au moins un intermittent du spectacle à hauteur de 2,10 % de leur masse salariale intermittents. **Pour en savoir plus** > www.afdas.com

Bénéficiaires

-> *Salariés intermittents du spectacle justifiant de 2 ans d'ancienneté professionnelle et, sur les 24 mois précédant la demande de stage, de 48 cachets pour les artistes interprètes (comédien, danseur, chanteur, musicien), de 88 jours de travail pour les techniciens du spectacle vivant.*

► Le droit individuel à la formation [Salariés en CDI et CDD]

Le droit individuel à la formation (DIF) est un droit à la formation de 20 heures par an cumulable sur six ans plafonné à 120 heures. Il permet à chaque salarié de bénéficier à son initiative, d'actions de formation professionnelle, rémunérées ou indemnisées, réalisées dans ou en dehors du temps de travail. Le départ en DIF suppose au préalable une négociation individuelle entre le salarié et l'employeur qui peut déboucher sur un projet de formation commun. Tous les ans, chaque salarié est informé par écrit du total des droits acquis au titre du dispositif DIF.

Bénéficiaires

-> *Tous les salariés en CDI présents depuis au moins 1 an dans l'entreprise,*

-> *Les salariés sous CDD pouvant justifier de quatre mois de CDD dans les douze derniers mois.*

À SAVOIR...

Le DIF est financé sur le budget du plan de formation de l'entreprise. Certaines branches professionnelles ont défini, dans le cadre du plan de formation de la branche, des "DIF prioritaires" financés sur des fonds mutualisés. Dans ce cas, le financement du DIF n'entame pas le budget du plan de formation de l'entreprise.

La branche du spectacle vivant a défini pour les DIF prioritaires les thématiques suivantes :

- l'administration, et la gestion culturelle,
- la sécurité des salles de spectacle,
- l'informatique de gestion et la bureautique,
- les langues étrangères.

Pour obtenir la liste complète des DIF prioritaires de la branche du spectacle vivant :
 CPNEF-SV > www.cpnfsv.org / Afdas > www.afdas.fr

Pour connaître les priorités de la branche de l'animation en matière de formation professionnelle
 > www.uniformation.fr

Qu'est-ce qu'un OPCA ?

Toutes les entreprises ont l'obligation de participer financièrement au développement de la formation professionnelle continue à travers l'adhésion à un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA), quels que soient leur effectif et leur forme juridique.

Les OPCA ont pour fonction la mutualisation des fonds destinés au financement de la formation professionnelle continue :

-> ils collectent auprès des entreprises adhérentes les contributions obligatoires relatives au plan de formation, aux formations professionnelles en alternance ou au congé individuel de formation.

-> ils affectent les fonds recueillis au financement des formations des salariés des entreprises adhérentes en fonction des priorités définies par la branche professionnelle.

Les entreprises peuvent choisir d'adhérer : soit à l'OPCA de leur branche professionnelle, soit à un OPCA interprofessionnel (Opcareg, Agefos-pme...).

Elles doivent étudier précisément les conditions offertes par chacun de ces fonds d'assurance formation avant de faire leur choix.

Branche professionnelle du spectacle vivant : Afdas. Fonds d'assurance formation des salariés permanents et intermittents du spectacle vivant, des loisirs, de l'audiovisuel et de la publicité Afdas - Délégation Sud-Est, Tél. 04 91 99 41 98
 > www.afdas.com

Branche professionnelle de l'animation : Uniformation. Fonds d'assurance formation de l'économie sociale Uniformation délégation interrégionale Sud-Est
 Tél. 04 91 22 05 48
 > www.uniformation.fr

► REPÈRES

Dans toute demande de formation, le stagiaire doit faire des démarches distinctes pour la prise en charge du coût de la formation, des frais annexes (hébergement, transport, restauration) et de sa rémunération pendant la formation.



► Le congé individuel de formation [Salariés en CDI, en CDD et intermittents du spectacle]

Le congé individuel de formation (CIF) est une autorisation d'absence qui permet au salarié de suivre à son initiative une formation. Ces actions de formations sont indépendantes de sa participation aux stages dans le cadre du plan de formation de l'entreprise. Elles s'accomplissent en tout ou partie pendant le temps de travail. La formation demandée dans le cadre d'un CIF doit permettre au salarié d'accéder à un niveau supérieur de qualification, de changer d'activité ou de profession ou même d'accéder plus largement à la culture, à la vie sociale et à l'exercice de responsabilités associatives bénévoles. Le CIF peut-être utilisé pour passer un examen. L'employeur ne peut, sauf exceptions, refuser une demande de CIF.

Bénéficiaires

- > Salariés en CDI justifiant d'une ancienneté professionnelle de 24 mois, consécutifs ou non, en qualité de salarié, quelle que soit la nature de leurs contrats de travail successifs, dont 12 mois dans l'entreprise.
- > Salariés en CDD ayant travaillé 24 mois (2 535 heures au minimum), consécutifs ou non, en qualité de salarié, quelle que soit la nature de leurs contrats successifs, au cours des 5 dernières années, dont 4 mois (507 heures au minimum), consécutifs ou non, en CDD au cours des 12 derniers mois. Pour bénéficier du CIF, le salarié doit commencer sa formation dans les 12 mois après la fin du contrat de travail ayant ouvert ce droit.
- > Salariés intermittents du spectacle justifiant d'une ancienneté professionnelle de 2 ans et d'un volume d'activité de 220 jours de travail ou cachets répartis sur les 2 à 5 dernières années.

À SAVOIR...

A la signature d'un CDD, l'employeur délivre au salarié un Bordereau Individuel d'Accès à la Formation (BIAF). Ce bordereau permet au salarié de faire valoir son droit au congé individuel de formation (CIF) auprès de l'OPCA dont les coordonnées sont mentionnées sur celui-ci.

Pour en savoir plus > www.fongecif.fr Tél. : 04 91 13 93 80

► La période de professionnalisation [Salariés en CDI et CDD]

La période de professionnalisation (PP) a pour objectif de favoriser le maintien dans l'emploi, par des actions de formation en vue de l'acquisition d'une qualification professionnelle reconnue par une convention collective (CCN) ou une commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE) ou inscrite au Répertoire national des certifications ou encore d'un objectif de professionnalisation défini par la CPNE. Elle peut aussi avoir pour objectif de réadapter à leur poste de travail les salariés qui reprennent leur activité professionnelle après une suspension de plus de 18 mois.

Bénéficiaires

- > Salariés en CDI dont la qualification est insuffisante au regard de l'évolution des technologies et des organisations,
- > Salariés après 20 ans d'activité professionnelle,
- > Salariés de 45 ans et plus,
- > Salariés qui envisagent la création ou la reprise d'une entreprise,
- > Femmes après un congé maternité, les hommes ou femmes après un congé parental,
- > Bénéficiaires de l'obligation d'emploi (handicapés, invalides).

► Le contrat de professionnalisation [Jeunes de moins de 26 ans et demandeurs d'emploi]

Le contrat de professionnalisation (CP) est un contrat de travail au cours duquel le salarié suit une formation sanctionnée par une qualification professionnelle. L'objectif de ce contrat est de favoriser l'insertion et la réinsertion professionnelle par l'alternance d'enseignements généraux, professionnels ou technologiques avec l'exercice en entreprise d'une ou plusieurs activités professionnelles en relation avec la qualification recherchée.

Le contrat de professionnalisation permet l'obtention de nombreuses qualifications professionnelles, notamment :

- Un titre ou un diplôme, enregistré dans le RNCP, Répertoire national des certifications professionnelles
- Une qualification professionnelle reconnue par la convention collective ou la CPNE, Commission paritaire nationale pour l'emploi de la branche professionnelle.

Bénéficiaires

- > Jeunes âgés de moins de 26 ans qui souhaitent compléter leur formation initiale,
- > Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus inscrits à l'ANPE.

Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Créé par la Loi N°2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale, le répertoire national des certifications professionnelles a pour objectif de tenir à la disposition des personnes et des entreprises une information constamment à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle ainsi que sur les certificats de qualification professionnelle (CQP) figurant sur les listes établies par les commissions paritaires nationales pour l'emploi des branches professionnelles.

La consultation du répertoire permet :

- > de savoir si une certification bénéficie de la reconnaissance de l'État
- > de connaître le niveau de qualification certifié par le diplôme, titre ou certificat
- > d'obtenir des informations sur :
 1. le(s) secteur(s) d'activités, les types d'emplois accessibles grâce au titre, diplôme ou certificat,
 2. les modalités d'accès à la certification (formation initiale, formation continue, validation des acquis de l'expérience),
 3. les possibilités d'accès à d'autres certifications...

Consulter le répertoire sur le site de la commission nationale de la certification professionnelle > www.cncp.gouv.fr

Accompagnement formation et VAE dans le cadre des nouveaux contrats aidés

Le Plan de cohésion sociale prévoit dans le cadre des nouveaux contrats un volet accompagnement/formation/VAE. Le plan de cohésion sociale vise un développement de l'apprentissage dans le cadre des formations en alternance. Il prévoit une dimension formation dans les dispositions de chacun des contrats aidés.

Pour en savoir plus

> www.cohesion.gouv.fr
> www.anpe.fr

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE : un nouveau mode d'accès à la certification

La Validation des Acquis de l'Expérience V.A.E. permet d'obtenir tout ou partie d'une certification (diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle inscrits au RNCP) par une capitalisation de l'expérience professionnelle et/ou bénévole. Ce nouveau droit individuel permet aux

personnes quelque soit leur statut, leur niveau d'étude d'engager un projet de validation. La seule condition de recevabilité est de pouvoir justifier de trois années d'expériences professionnelles et/ou bénévoles dans une activité en rapport direct avec la certification visée.

Les différentes étapes du dispositif VAE

ÉTAPE 1

INFORMATION sur la VAE, ses modalités, son organisation régionale

Structures d'information : points relais conseil, organismes certificateurs

ÉTAPE 2

CONSEIL dans la formalisation du projet et **ORIENTATION** vers un organisme certificateur

Points relais conseil, ateliers ANPE, DRAC, Arcade (pour les arts du spectacle)

ÉTAPE 3

DÉPÔT DU DOSSIER analyse de la recevabilité de la demande VAE. Justification de la preuve d'expérience

Organismes certificateurs publics ou privés

ÉTAPE 4

ACCOMPAGNEMENT méthodologique du projet de validation. Aide au passage devant jury

Organismes certificateurs publics ou privés, organismes de formation

J
U
R
Y

VALIDATION TOTALE
du diplôme, du titre ou du certificat de qualification professionnelle
ou
VALIDATION PARTIELLE
valable 5 ans
ou
REFUS DE VALIDATION

RÉGLEMENTATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les dispensateurs de formation, qu'ils soient personne physique ou personne morale, sont soumis à des obligations légales et réglementaires particulières. S'ils sont de droit privé, ils ont obligation de faire au préalable une déclaration d'activité auprès du service régional de contrôle de la DRTEFP (formulaire Cerfa n° 10782*02).

Contact : Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP) Tél. : 04 91 15 12 12.
www.sdtefp-paca.travail.gouv.fr

Pour en savoir plus

Fiches pratiques du ministère du Travail > www.travail.gouv.fr
 Fiches pratiques de l'Arcade sur les cadres d'emplois des enseignants des pratiques artistiques (à paraître) > www.arcade-paca.com
 Centre de ressources régional au service des professionnels de l'emploi et de la formation > www.espace-competences.org

LES "FICHES MÉTIERS" DE L'ARCADE

Une plate-forme d'orientation sur Internet

La rubrique métiers formation du site de l'Arcade présente, sous forme de "fiches métiers", l'ensemble des métiers, des filières professionnelles et des formations aux arts du spectacle. Ces fiches proposent une définition du métier, une description des compétences nécessaires, la liste des structures de formation en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les liens vers les centres et sites ressources, les textes réglementaires...

La réalisation de cette plate-forme s'est appuyée sur les travaux de la Commission paritaire nationale emploi formation spectacle vivant (CPNEF-SV), avec le soutien du Fonds social européen (FSE) en partenariat avec l'Association régionale des missions locales de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

> www.arcade-paca.com

SOCIÉTÉS CIVILES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Les sociétés civiles concourent au financement de la formation des artistes sous deux formes : les bourses individuelles, les subventions aux organisateurs d'actions de formation.

Pour en savoir plus > www.spedidam.fr > www.adami.fr > www.sacem.fr

POUR ALLER PLUS LOIN...

La formation professionnelle continue

Centre info, Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente > www.centre-info.fr
 Ministère du Travail > www.travail.gouv.fr
 Commission paritaire nationale emploi formation spectacle vivant > www.cpnefsv.org
 Droit de la formation > www.droitdelaformation.com
 Vie publique, un portail pour le citoyen > www.vie-publique.fr
 Légifrance, portail de l'accès au droit > www.legifrance.gouv.fr
 Fiches métiers de l'Arcade > www.arcade-paca.com
 Espace compétences > www.espace-competences.org

Connaître les organismes de formation aux arts du spectacle en région

Arcade Dossier métiers > www.arcade-paca.com

Connaître les titres et diplômes relevant des différents ministères

Ministère de l'éducation nationale > www.education.gouv.fr
 Ministère de la Culture et de la Communication
 > www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques
 Ministère de la jeunesse et des sports > www.jeunesse-sports.gouv.fr
 ou www.mjspaca-jeunesse.gouv.fr

Connaître les concours de la fonction publique territoriale

Centre national de la fonction publique territoriale > www.cnfpt.fr
 Site de l'emploi dans la fonction publique territoriale
 > www.centresdegestion.org
 Offres d'emploi, calendrier des concours... > www.emploi-public.com
 Gazette des communes > www.lagazettedescommunes.com

Nouveaux contrats aidés et formation professionnelle

Le site du plan de cohésion sociale > www.cohesionsociale.gouv.fr

Le présent document n'a pas pour objet d'être exhaustif sur le sujet de la formation professionnelle continue. L'Arcade ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de l'interprétation et ou de l'utilisation des informations qui en sont faites.

supplément de la Lettre n°24

édité par l'Arcade Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Agence régionale des arts du spectacle)
 17 rue Venel BP 84 - 13101 Aix-en-Provence Cedex 1 - Tél. : 04 42 21 78 00 - Fax : 04 42 21 78 01 - Mèl : arcade@arcade-paca.com - Internet : www.arcade-paca.com
 Code APE : 913E - N° Siret : 305 350 795 00038 - N° ISSN : 1628-7630 - Tous droits de reproduction strictement réservés.

L'Arcade est missionnée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le ministère de la Culture et de la Communication (Direction régionale des affaires culturelles) pour soutenir et développer les différents secteurs de la musique, de la danse, du théâtre, des arts de la rue et des arts du cirque en Provence-Alpes-Côte d'Azur : information ; analyse et observation ; promotion et accompagnement artistique ; concertation professionnelle ; formation.

La musique en mouvement. Pour sa 9^e édition (14-19 novembre), le Forum des musiques actuelles organisé par Tandem à Toulon s'affirme comme une véritable caisse de résonance pour le secteur, ses particularités et son évolution. Cette année, l'accent est mis sur la découverte, l'information et la sensibilisation des publics à travers de multiples actions pédagogiques (ateliers, stands, initiation, etc.) et festives (Nuit du Forum au Zénith, soirée électronique et autres concerts). Exclusivement destinée aux professionnels, la journée du 17 novembre réserve quatre temps forts d'échange et de réflexion sur des thèmes structurants pour les opérateurs régionaux : "Les enjeux de la décentralisation culturelle" en partenariat avec l'Union régionale, "OMC, Europe et concurrence dans les secteurs de la culture, de la musique et pour les structures subventionnées" en partenariat avec FSMed, "Le téléchargement : alternative au marché traditionnel de la musique". Et enfin, les métiers, l'emploi et la formation professionnelle des arts de la scène avec le Pôle métiers formation de l'ARCADE. La journée s'achèvera en musique avec Total Percus. *Tandem / 04 98 07 00 70.*

Hommage franco-indien. Le nouveau Centre culturel indien Tagore, installé depuis janvier à Marseille, souhaitait rendre hommage à celui que Gandhi appelait "Le Poète" et dont il porte le nom. Une rencontre est donc organisée samedi 3 décembre à la Maison des associations composée d'une présentation de sa vie et de son œuvre par Philippe Fanise (projection de films sous-réserve), d'une partie spectacle avec la danseuse Kakoli Sengupta et les musiciens traditionnels Sudhesna et Nabankur Bhattacharya, avant de s'achever autour de quelques spécialités indiennes. *Centre culturel indien Tagore / 04 91 44 44 62.*

Les rencontres décentralisées du CND. Direction le sud de la France pour le département des métiers du Centre national de la danse à l'occasion de deux festivals, écrins providentiels à l'organisation de ses conférences-débats. Premier rendez-vous le 21 novembre dans le cadre du Festival de danse de Cannes pour s'interroger sur le thème "Projet professionnel : autour de la reconversion du danseur" ; second rendez-vous le 9 décembre pendant le festival Danse d'alentours-Danse à Aix pour débattre de l'évolution et de la mutation du corps du danseur, de l'enfance à l'âge adulte. Avec la participation de Paule Nathan, médecin du sport spécialiste en nutrition-endocrinologie, et Agnès Wasserman, directrice du département des métiers au CND. *ARCADE-Service danse / 04 42 21 78 00.*

Premier rendez-vous juridique de l'ARCADE. "Propriété intellectuelle, droits d'auteur, droits voisins" le 14 novembre de 14h à 18h à Musicatreize (rue Grignan à Marseille). Animé par Pierre-Marie Bouvery, avocat spécialisé au cabinet KGA et auteur de *Les contrats de la musique* (éd. IRMA), cet échange constitue une initiation au droit de la propriété littéraire et artistique et à ses applications concrètes dans le domaine des arts du spectacle. Accès libre et gratuit. Inscription préalable indispensable en raison du nombre de places limité. *ARCADE-Pôle métiers formation 04 42 21 78 53 ou 16 et sur le site www.arcade-paca.com.*

L'ANRAT réinvente l'avenir. Les Assises nationales de Théâtre-Education, "Inventons l'avenir !", se dérouleront les 11, 12 et 13 novembre à Nantes. Elles seront consacrées à l'étude approfondie des problématiques suivantes : formation-partenariats-territoires-projets/dispositifs et enseignement-développement international. Ces journées seront également l'occasion de formuler des propositions neuves et de réunir, le 13 novembre, l'ensemble des adhérents de l'Association nationale de recherche et d'action théâtrale. Plus largement, ce rassemblement s'adresse à l'ensemble des professionnels du spectacle vivant, du monde de l'éducation et aux associations concernées par le développement de l'éducation artistique et culturelle des jeunes. *ANRAT / 01 45 26 22 22.*

La vie d'artiste !? Que recouvrent les notions de "carrière artistique", de pluri-activité et de polyvalence ? Quels sont les différents chemins de la formation continue de l'artiste ? Tels sont quelques-uns des thèmes que l'ARCADE propose d'aborder en ateliers en vue de préparer la rencontre professionnelle "Une vie d'artiste !?" qui se déroulera le 6 avril à l'Astronef-espace culturel à Marseille. Cette journée, qui placera au centre de ses échanges la question du travail et du cheminement artistiques, s'adresse prioritairement aux artistes musiciens, chorégraphes, danseurs, compositeurs, metteurs en scène, auteurs, comédiens, artistes de cirque. Entrée libre sur inscription préalable sur le site www.arcade-paca.com. *ARCADE-Pôle métiers formation / 04 42 21 78 19.*

telex

➤ Pour son programme spécial "Rencontres avec les auteurs", le **Théâtre des Ateliers** (Aix) reçoit Rémi Chechetto mardi 6 décembre et Emmanuel Darley mardi 24 janvier en partenariat avec le Centre national des écritures du spectacle, Sarah Fourage mardi 14 mars en collaboration avec les ATP. François Cervantès, pour sa part, est l'auteur associé à la promotion 2005/2006 de la Compagnie d'entraînement. Informations sur le nouveau site www.theatre-des-ateliers-aix.com

➤ Dans le cadre d'un partenariat entre la Cité des métiers et l'ARCADE, le Pôle métiers formation assure une **permanence sur l'emploi et la formation en entretiens individuels** (conseils personnalisés, orientation), le premier vendredi de chaque mois, de 10h à 18h à la Cité des métiers de Marseille et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Prise de rendez-vous indispensable au *04 42 21 78 53 ou au 04 42 21 78 16.*

➤ À la **Cité de la musique** (Paris), le centre d'informations musicales, la médiathèque pédagogique et le centre de documentation du musée ne font plus qu'un : leurs ressources et leurs services sont en totale synergie au sein d'une méga-médiathèque conçue par l'architecte Christian de Portzampac. Embrassant tous les domaines de la vie musicale et tous les styles musicaux, la médiathèque a une double vocation de service "grand public" et de service spécialisé. *Cité de la musique / 01 44 84 45 00.*

telex

↘ Invité par Marseille Objectif Danse, le chorégraphe **Daniel Larrieu** dirigera un stage professionnel au Studio de la Friche Belle de Mai du 31 octobre au 5 novembre. L'occasion pour sa compagnie de présenter à la Cartonnerie, les 9 et 10 novembre, la pièce *N'oublie pas ce que tu devines*. Marseille Objectif Danse / 04 95 04 96 42.

↘ **La Chartreuse-Centre national des écritures du spectacle** expérimente un projet d'aide à la maquette initiée par les DRAC des régions Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Premier galop d'essai avec Filip Forgeau (auteur), Marc Proulx (metteur en scène) et Sébastien Le Guen (fildefériste) pour le spectacle *Le Galop du Girafon : vers un cirque d'écriture* de la compagnie Lonely Circus. Après trois périodes de résidence à La Chartreuse, une présentation de maquette est prévue le 6 janvier 2006 / 04 90 15 24 24.

↘ Dans le cadre du programme **Culture à l'hôpital**, la Cte Thierry Thieû Niang (Paris) organise de nombreux ateliers avec les enfants hospitalisés à Marseille (La Timone), Aix-en-Provence (Montperrin) et Istres (Centre hospitalier). Thème des échanges : "la danse au corps / le corps à la danse". *Thierry Thieû Niang* / 01 47 97 04 93.

↘ 10 ans déjà que **Cargo de nuit** enflamme les soirées arlésiennes ! 1300 concerts, des milliers de répétitions pour les groupes locaux, des ateliers de pratiques artistiques pour tous... l'équipage du Cargo fête cet anniversaire jusqu'à la fin de l'hiver / 04 90 49 55 99.

Sur les traces du philosophe Gassendi. La Communauté de communes des Trois Vallées, la société Pierre Gassendi et le CNRS s'associent à l'occasion du colloque "Gassendi et la modernité" qui se déroulera les 21, 22 et 23 octobre à Digne-les-Bains. Un programme chargé attend les participants invités à participer aux tables-rondes, à inaugurer les expositions proposées aux archives départementales et au musée Pierre Gassendi, à marcher sur les traces du philosophe en empruntant le sentier qui court jusqu'à Tanaron, et à écouter le concert de musique baroque à la cathédrale Saint-Jérôme. Organisation : archives départementales / 04 92 36 75 00.

Les journées d'études de l'ISTS. L'Institut supérieur des techniques du spectacle (Avignon) donne rendez-vous aux responsables artistiques, administratifs ou techniques des entreprises du spectacle vivant à deux occasions : les 14 et 15 octobre pour échanger sur le "Travail en hauteur et spectacle vivant", les 18 et 19 novembre pour débattre de "Création et prévention des risques : antagonisme ou connivence ?". *ISTS* / 04 90 14 14 17.

Les UST, pour quoi faire ? Les Unités sémiotiques temporelles intéressent de plus en plus de monde. Un colloque en témoignera, du 7 au 9 décembre à Marseille, proposé par le MIM (laboratoire musique et acoustique Marseille) et l'IDEAC (Institut d'esthétique des arts contemporains). D'abord outils d'analyse musicale, les UST interrogent diverses disciplines des sciences cognitives et alimentent la réflexion des créateurs. Le colloque fera le point sur les différentes recherches menées autour de ce concept : des approches théoriques aux applications analytiques, de la création à l'interprétation et aux applications pédagogiques. Plusieurs laboratoires d'université : Paris I, Paris VIII, Bordeaux, Dallas... Quelques noms : Henry Fourès, Jean-Claude Risset, Costin Miereanu, Philippe Bootz, Charles Tijus, Mireille Besson... Deux concerts, les 7 et 8 décembre, ponctueront ces journées, avec des œuvres de Marcel Frémiot, Jean-Claude Risset, Lucie Prod'homme, Tristan-Patrice Challulau et Daniel Dahl. Entrée libre, comme toujours au MIM / 04 91 39 28 60.

institutions

Culture 2000 : appel à propositions 2006. Chaque année, l'Union européenne via son programme Culture 2000, soutient des événements et des projets culturels annuels et pluriannuels réalisés en partenariat ou sous la forme de réseaux. Les projets annuels impliquent des opérateurs d'au moins trois Etats et les projets pluriannuels d'au moins cinq Etats. L'appel à propositions 2006 est lancé, les délais de dépôt des dossiers sont fixés au 17 octobre pour les projets annuels et les projets de traduction, au 28 octobre pour les projets pluriannuels. Dans tous les cas, les projets retenus et financés devront débiter avant le 15 novembre 2006. Les spécifications et les formulaires de candidature sont disponibles sur le site http://europa.eu.int/comm/culture/eac/index_fr.html. Rappelons qu'une étude réalisée par l'ADCEI révèle la constante progression de la participation des structures culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec trois fois plus d'opérateurs entre 2001 et 2004. Représentation régionale de la Commission européenne : 2 rue Henri Barbusse, Marseille (1^{er}) / 04 91 91 46 00.

Euroméditerranée. En novembre, les régions partenaires du réseau Euroméditerranée se retrouveront à Séville pour rencontrer leurs homologues d'Andalousie. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ARCADE, l'ADCEI, entre autres, participeront à cette rencontre qui vise à favoriser les échanges et l'émergence de projets communs. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ADCEI est l'initiatrice et le chef de file de ce réseau d'opérateurs culturels de la zone euro-méditerranéenne, à travers le projet Euroméditerranée. *ADCEI* / 04 91 33 65 05.

Schéma départemental d'enseignement artistique. Dans le cadre de la conception du schéma départemental de l'enseignement artistique en Vaucluse, Lydie Grondin est chargée par l'ADDM Vaucluse de réaliser l'état des lieux et de mener une expertise au côté des professionnels de l'ADDM et du département. Étude à suivre. *ADDM Vaucluse* / 04 90 86 11 62.

Bientôt un agenda des stages sur le site de l'ARCADE. À l'instar de l'agenda des spectacles, une nouvelle rubrique verra le jour prochainement sur le site internet de l'ARCADE proposant le calendrier des stages ponctuels et l'offre de formation annuelle (toutes disciplines, tous niveaux, tous publics amateurs et professionnels). Dès aujourd'hui, il est possible d'adresser votre programme d'actions de formation, master-class etc. à l'adresse mail suivante : stages@arcade-paca.com Les informations seront publiées sur le site dès janvier 2006 et réactualisées régulièrement. Ce nouveau dossier complètera le panel de l'information sur les arts du spectacle en Provence-Alpes-Côte d'Azur consultable sur www.arcade-paca.com

Lancement du Fonds SACD. En septembre, la SACD a lancé officiellement le Fonds SACD destiné à soutenir des "projets attractifs". Ce fonds n'est pas un laboratoire d'écritures mais un soutien financier à 18 productions - 12 créations théâtrales contemporaines, 3 spectacles d'humour/one man show, 3 reprises d'œuvres théâtrales contemporaines - qui se verront chacune attribuer la somme de 15 000 euros. Le comité de sélection est composé de Daniel Besnehard (auteur dramatique), Noëlle Chatelet (romancière, essayiste et nouvelliste), Alain Sachs (metteur en scène), Myriam Boyer (comédienne), Gérard Maro (directeur d'un théâtre privé), Patrice Martinet (directeur d'un théâtre public) et Jean-Claude Houdinière (entrepreneur de tournées). Informations détaillées sur le site www.sacd.fr (rubrique actualités).

Aides à la création : les demandes à la DRAC. Les dossiers de demande d'aides au projet de création et d'innovation musicale et ceux de demande d'aides au projet de création chorégraphique sont disponibles depuis le 1^{er} octobre. Date limite de dépôt : 30 novembre 2005. Les aides à la création musicale s'adressent uniquement aux groupes, collectifs, compagnies et ensembles constitués en association. Les responsables de ces structures doivent détenir la licence d'entrepreneurs de spectacle - 2^e catégorie. Les dossiers peuvent être retirés auprès du service musique, danse, théâtre et arts du spectacle à la DRAC (04 42 16 19 00) ou être téléchargés sur le site www.culture.gouv.fr/culture/paca

Sept priorités d'action pour la musique. Le 23 septembre dernier à Strasbourg, le ministère de la Culture et de la Communication présentait son nouveau programme en faveur de la musique intitulé *Étendre le territoire de la musique : sept priorités d'action*. Un programme décliné de la manière suivante : Revisiter la politique de soutien à la création ; Améliorer les conditions de rencontre entre la musique et les publics ; Conforter les équipes indépendantes et appuyer les démarches innovantes des institutions ; Mieux répondre aux aspirations des concitoyens s'agissant de l'éducation artistique, de l'enseignement et des pratiques ; Compléter l'offre d'enseignement supérieur et favoriser l'insertion professionnelle ; Développer les échanges internationaux ; Développer avec volontarisme la place de la musique dans l'audiovisuel et renforcer le soutien au disque. Document disponible à l'ARCADE-Centre d'information et de documentation.

publication | recherche

Retours sur l'expérience. Romans-sur-Isère, Le Puy-en-Velay, Rouen, Sotteville-lès-Rouen, Rennes, Roubaix, Aubagne, Besançon et Marseille ont en commun d'avoir été choisies par l'équipe de Mission Repérage(s) pour faire se rencontrer, selon un protocole précis, deux "visionnaires" de la ville : un élu local et un artiste. Après ce travail sur le terrain - qui s'achèvera avec treize villes au total - , voici venu le temps de la transmission à travers, notamment, la publication du livre *Mission Repérage(s), un élu, un artiste. Rencontres pour une approche sensible de la ville*. Cet ouvrage, entre art vivant et urbanisme, dévoile des conversations particulières, offre des pistes de lecture et d'écriture de la ville de demain, de nouvelles grilles d'appréciation de situations et de projets urbains. Parution en 2006 sous la direction de Maud Le Floc'h et avec le conseil scientifique de Philippe Chaudoir. *Lieux publics* / 04 91 03 81 28.

telex

➤ Malgré l'incendie qui a dévasté le Dock des Suds (Marseille), **la Fiesta des Suds** est maintenue sur le site sous chapiteau. La Fiesta se déploiera du 20 au 31 octobre sur 25 000 m² (15 000 l'an dernier) autour du Dock, retrouvant ainsi un peu de la folie des premiers jours...
Latinissimo / 04 91 99 00 00.

➤ Depuis septembre dernier, **Live In Marseille** a rejoint l'AGESCA (Actions globales d'enseignement et de soutien culturel et artistique). Ce rapprochement de deux structures travaillant sur la même problématique permet au site www.liveinmarseille.com de poursuivre sa mission d'information : dates de concerts, informations pratiques, etc.

➤ Les Hivernales (Avignon) viennent d'acquiescer le Big Band Théâtre, rebaptisé **Big Danse Théâtre**, devenant ainsi la première scène interrégionale conventionnée de danse. *Les Hivernales* / 04 90 82 33 12.

➤ Le "Tour de chauffe 2005" est le fruit du travail en réseau de divers partenaires (Live Café, Café Provisoire, L'Usine, Grenier à sons, MJC Picaud/La Tangente) qui œuvrent à la promotion des artistes musiques actuelles.. Nouvelle étape dans le parcours du musicien amateur, le plateau 2005 réunit cinq groupes issus de différents tremplins de la région : Skort, Fada Tribu, Musard, l'Unité et TchaiBom - en tournée en novembre à Cavaillon, Istres, Cannes, Gap, Manosque. *CDMDT* 05 / 04 92 46 29 01.

Formations en management des arts de la scène de l'ARCADE

- ▶ Formuler et rédiger le projet artistique
6 jours - janvier 2006
- ▶ Élaborer et gérer un budget de production
5 jours - janvier/février 2006
- ▶ Concevoir et réaliser des supports de communication
8 jours - mars 2006
- ▶ Diffuser un spectacle en France et à l'international
8 jours - mars/avril 2006
- ▶ Réaliser un projet culturel avec des financements européens
6 jours - mars/mai 2006
- ▶ Maîtriser la comptabilité des arts du spectacle
5 jours - avril 2006
- ▶ Formation à la sécurité pour l'obtention de la licence d'entrepreneur de spectacles Cat. I
5 jours - avril 2006
- ▶ La législation sociale des arts du spectacle
5 jours - mai 2006
- ▶ Arts du spectacle et relations avec le public
7 jours - juin 2006

Programmes détaillés et inscription en ligne > www.arcade-paca.com

Toutes ces formations sont conventionnées AFDAS.

Elles sont accessibles à tous les ayants droit à la formation professionnelle continue.

Une convention AFDAS - ARCADE offre la possibilité aux salariés permanents ou CDD des entreprises adhérentes à l'AFDAS de bénéficier d'une prise en charge exceptionnelle, aux intermittents de bénéficier d'une levée de carence entre deux modules de formation suivis à l'ARCADE.

Renseignements et inscriptions
04 42 21 78 53 / 04 42 21 78 16

Les jeunes et la culture. À l'initiative de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Régie culturelle régionale poursuit son travail éditorial avec la parution du *Carnet des jeunes et de la culture* destiné aux enseignants, aux équipes pédagogiques et, plus généralement, aux personnes chargées de l'encadrement, de la médiation et de l'information. Le carnet est conçu comme un outil didactique afin d'aider et d'accompagner les personnels des lycées et des CFA dans la conception et le montage de projets culturels susceptibles d'être financés par les Conventions de vie lycéenne et apprentie (CVL). Décliné en quatre grandes parties, il propose un premier niveau d'information avec une sélection de centres et de structures ressources régionales, illustré par des projets innovants ou significatifs. Réalisation : Régie culturelle régionale avec la collaboration de l'ARCADE, de l'Agence régionale du livre, de l'Agence régionale du patrimoine, du Fonds régional d'art contemporain et de l'Agora des sciences. Diffusion : établissements scolaires, missions locales et centres d'information jeunesse. *Régie culturelle régionale / 04 42 94 92 00.*

Le parcours socio-économique d'un musicien musiques actuelles. Dans le cadre de la concertation nationale pour le développement des musiques actuelles, les pôles régionaux musiques actuelles (dont fait partie l'ARCADE) se sont engagés à travailler conjointement avec le SNAPS-CGT et l'OPC à une étude relative aux parcours professionnels des musiciens en musiques actuelles dans chaque région. Cette pré-enquête sur leur situation sociale et leurs conditions d'emploi vient d'être présentée au FORUMA à Nancy à l'occasion d'une conférence sur le thème de "l'artiste dans les musiques actuelles". Une deuxième étape de travail est envisagée qui permettrait de développer des pistes et mener une enquête plus large et plus approfondie. *ARCADE-Pôle régional musiques actuelles / 04 42 21 78 00.*

Le nombre d'intermittents du spectacle en baisse ? Selon les premières synthèses publiées par le ministère de l'Emploi, de la cohésion sociale et du logement, "dans les métiers du spectacle, le nombre de demandeurs d'emploi n'augmente plus". En effet, dans son numéro d'août, la Direction de l'animation, de la recherche, des études et des statistiques (DARES) fait état d'une stabilisation à partir de 2003 : les demandeurs d'emploi étaient 138 000 en décembre 2004, 81 000 dans les métiers artistiques et 57 000 comme techniciens ; en 2005, ils sont un peu moins nombreux à bénéficier de droits d'indemnisation dans l'assurance chômage. Analyses, graphiques, données statistiques figurent dans ce numéro disponible sur le site www.travail.gouv.fr (rubrique Etudes et statistiques). Ouvrage disponible à l'ARCADE-Centre d'information et de documentation.

L'emploi culturel européen à la loupe. *L'Emploi culturel dans l'Union Européenne en 2002, Données de cadrage et indicateurs* vient de paraître suite à une étude menée par le Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication, dans le cadre de la Task Force d'Eurostat sur l'emploi culturel. Le champ de l'étude a compris l'ensemble des 25 pays de l'Union européenne (sauf Malte et la Pologne) ainsi que 4 pays hors de l'Union européenne (Islande, Norvège, Bulgarie et Suisse). Les résultats aujourd'hui publiés permettent d'analyser et de comparer les données respectives à chaque pays, et d'en dégager les spécificités. Directeur de la publication : Philippe Chantepie, chef du DEPS. Document disponible à l'ARCADE-Centre d'information et de documentation.

L'intermittence du spectacle en question. Deux ouvrages viennent de paraître sur les intermittents du spectacle à l'heure où une nouvelle discussion sur le système de l'intermittence s'ouvre en vue de la convention 2006 de l'UNEDIC. Le premier, *Les intermittents du spectacle, Sociologie d'une exception* de Pierre-Michel Menger (Editions EHESS, collection Cas de figure) clarifie et explique la permanence du conflit. Historique des règles, statistiques, bilan des crises, descriptif des scénarios, ces matériaux produits à partir des données de base des organismes sociaux permettent à l'auteur, directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS, d'analyser "l'exception culturelle en termes d'emplois". Le second, *L'intermittent du spectacle, Les nouvelles règles après la réforme de 2003* de Frédéric Chhum (Editions du Juris-Classeur, collection Carré droit) expose et décrypte les différents aspects du régime d'un point de vue juridique : contrats de travail, rémunération, congés payés du spectacle, formation pro-

fessionnelle continue, durée du travail, guichet unique, etc. Avocat au barreau de Paris, Frédéric Chhum a conçu un ouvrage en forme de réponses à toutes personnes concernées par les questions du statut d'intermittent du spectacle.

pratiques | formation

Ça va tout seul... Danseuse et chorégraphe, membre du Pina Bausch Tanztheater de Wuppertal depuis 1985, Julie Stansak anime un atelier de trois semaines, du 6 au 22 décembre au Merlanscène nationale à Marseille, concentré sur deux sujets : "la ville et le solo", "soi et la ville, la ville en soi". Ces études marseillaises réunies sous le titre générique de "Ça va tout seul" s'adressent à des professionnels déjà engagés dans une démarche de créateur ou d'interprète et intéressés par l'interaction des disciplines danse-théâtre. Le stage, ouvert à un nombre réduit de participants, donnera lieu à une présentation publique le 22 décembre. Les candidatures (C.V. et lettre) sont à envoyer avant le 10 novembre à Jean-Pierre Moulères, le Merlanscène nationale à Marseille, BP 153, 13307 Marseille cedex 14. *Le Merlan / 04 91 11 19 30.*

Réunions d'information sur les métiers, les filières professionnelles et la formation. À l'occasion de manifestations culturelles, de salons ou de réunions professionnelles, l'ARCADE-Pôle métiers formation propose plusieurs rendez-vous : jeudi 27 octobre à Manosque, mardi 15 novembre à Nice et jeudi 17 novembre à Toulon. L'AFDAS, Uniformation, les ANPE Culture Spectacle, l'Espace Compétences présentent leurs missions et répondent aux questions des participants sur les thèmes suivants : réforme de la formation professionnelle continue, modalités d'accès à la formation professionnelle continue, validation des acquis de l'expérience, plan de cohésion sociale et nouveaux contrats aidés. À cette occasion, l'ARCADE présentera son programme de formations et de rencontres professionnelles 2005-2006 / 04 42 21 78 53.

Pratiques musicales en Vaucluse. L'ADDM 84 organise plusieurs sessions de formation d'octobre 2005 à juin 2006 : atelier de technique vocale et formation musicale avec Christine Ladeveze, oralité et improvisation vocale avec Aude Van Hyfte et Véronique Kirkyacharian, direction de chœur avec Jean-Marie Puli. Du 25 au 30 octobre, deux stages d'orchestre à cordes et deux concerts composent l'ultime session de travail des 20 jeunes instrumentistes du Vaucluse participant à l'opération "À l'accordage" qui verra la création de l'opéra *Colophane* composé par Claude-Henry Joubert (commande de l'ADDM 84). Deux représentations de *Colophane*, avec en ouverture *Préludes*, seront données les 29 et 30 octobre à Carpentras et Bollène. *ADDM Vaucluse / 04 90 86 11 62.*

Tous en scène. L'Espace Babylone à Briançon - labellisé Espace régional de répétition - propose en partenariat avec le CDMDT 05 deux sessions de formation : le 15 octobre, "Trouver des dates, comment démarcher pour un concert" avec David Girardin, ex manager-tourneur du groupe Stickbuzz et fondateur de 3173 management ; le 13 décembre, workshop avec les musiciens d'Interlope autour de leur travail de création. Cette journée s'achèvera par un concert, la présentation du travail et, en première partie, le groupe Blast 74. Mais l'Espace Babylone, c'est aussi des concerts, des résidences, des ateliers pédagogiques et l'accompagnement des pratiques artistiques amateurs via la coordination du réseau régional "Va Jouer ailleurs !". *Espace Babylone / 04 92 21 09 32.*

Formation professionnelle continue avec le groupe dunes. Encadré par Luccio Stiz, développeur informatique et régisseur numérique du groupe dunes, Madeleine Chiche et Bernard Misrachi, directeurs artistiques, l'objectif de cette formation est de connaître le langage de programmation Max/Msp/Jitter afin de pouvoir le mettre en oeuvre dans une production audiovisuelle. Organisé du 24 au 28 octobre à la Friche Belle de Mai (Marseille), le programme se décline ainsi : présentation et initiation aux outils technologiques, contrôle des différents flux et écriture scénographique. *Informations et inscriptions / 04 91 50 00 19.*

trajectoires

☺ **Alain Giraud** a été nommé chargé de mission jeunesse à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur auprès de **Bruno Acar**, directeur général adjoint des services, en charge de la formation, de l'emploi, de la jeunesse et de la culture. Alain Giraud était précédemment chargé de mission musicales au Conseil général des Bouches-du-Rhône.

☺ **Geneviève Gausson** remplace Georges Petit au poste de directeur de l'Ecole nationale départementale de musique, d'art dramatique et de danse des Alpes de Haute-Provence.

☺ Au Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence, **Patrick Marijon** a été nommé directeur général adjoint, **Jean-François Dubos** secrétaire général.

☺ **Dominique Grenier** succède à **Bruno Métifiot**, promu à la délégation de Quimper, au poste de délégué régional SACD et SACEM à Gap.

☺ Depuis le 1^{er} septembre, deux chargées de mission pour l'éducation artistique et culturelle sont mises à disposition par le ministère de l'Education nationale à la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur : **Françoise Bartissol** pour l'académie d'Aix-Marseille et **Isabelle Milliès** pour l'académie de Nice.

☺ **Ricardo Vasquez** est le nouveau directeur des affaires culturelles du Conseil général du Var.

abonnement

Si vous souhaitez recevoir régulièrement et gratuitement La Lettre, au rythme de 4 numéros par an, veuillez retourner le coupon ci-dessous à :

Arcade Provence-Alpes-Côte d'Azur
Centre d'information et de documentation
17, rue Venel - BP 84
13101 Aix-en-Provence Cedex 1

En vertu de l'article 27 de la loi du 06/01/78, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant et pouvez vous opposer à leur cession.

Nom _____

Prénom _____

Structure _____

Fonction _____

Adresse _____

Code postal _____

Ville _____

Tél _____

Mél _____

Date et signature _____

talents

ADDM Vaucluse : chargé(e) de mission enseignement artistique
L'ADDM Vaucluse (Avignon) recrute un(e) chargé(e) de mission sur l'enseignement artistique à partir du 1^{er} janvier 2006. C.V. et lettre de candidature sont à envoyer pour le 15 novembre 2005. Profil de poste complet consultable sur le site addm84.fr ou par téléphone / 04 90 86 11 62.

Les Bancs publics - lieu d'expérimentations culturelles recrute un(e) assistant(e) administratif(ve) et un(e) assistant (e) technique

Postes à pourvoir dans le cadre des contrats d'avenir (26 heures/semaine, rémunération au SMIC, contrat 12 mois). Adresser CV et lettre de motivation par courrier ou par mail à Bancs publics, 3 rue Bonhomme, 13003 Marseille et bancspublics@free.fr

APPELS À CANDIDATURES

3^e Tremplin des musiques actuelles des Hautes-Alpes

Les inscriptions sont ouvertes du 14 novembre au 16 décembre. Conditions d'inscription : pas de limite d'âge, que des compositions originales (pas de reprises), résider dans les Hautes-Alpes, tous styles musicaux. Dossier d'inscription : support audio (CD/K7) avec trois titres minimum, une bio-press book,

une fiche technique, un plan de scène, la fiche d'inscription dûment remplie, le règlement intérieur (paraphé à chaque page par le musicien mandataire du groupe), mandat. La fiche d'inscription, le mandat et le règlement intérieur sont à retirer auprès du CDMDT, MJC de Briançon, ou au Live Café à Gap. CDMDT / 04 92 46 29 01.

Tremplin découverte 2005/06

L'Usine (Istres) lance un tremplin ouvert aux groupes de Provence-Alpes-Côte d'Azur : pour le vainqueur, enregistrement d'un CD, impression d'affiches et tournée café-musiques. Inscription jusqu'au 31 octobre. Envoyer CD ou autres supports à : L'Usine tremplin découverte, route de Fos, RN 569, 13800 Istres.

glossaire

ADAMI - Société civile pour l'administration des droits des artistes et musiciens-interprètes

ADCEI - Association pour le développement culturel européen et international

ADEM/ADIAM/ADDM/CDMDT - Délégations départementales à la musique et à la danse

AFDAS - Assurance formation des activités du spectacle

AGESCA - Actions globales d'enseignement et de soutien culturel et artistique

ANRAT - Association nationale de recherche et d'action théâtrale

ATP - Atelier théâtre populaire

BNM - Ballet national de Marseille

CCN - Centre chorégraphique national

CLRMDT - Centre Languedoc-Roussillon des musiques et danses traditionnelles

CNDC - Centre national de création et de diffusion culturelle

CND - Centre national de la danse

CREAC - Centre de recherche européen des arts du cirque

CVL - Conventions de vie lycéenne et apprentie

DEPS - Département des études, de la prospective et des statistiques

DMDTS - Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles

DRAC - Direction régionale des affaires culturelles

FRAMDT - Fédération régionale des associations de musiques et danses traditionnelles

IDEAC - Institut d'esthétique des arts contemporains

ISTS - Institut supérieur des techniques du spectacle

MMSH - Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

MRMDT - Mission régionale des musiques et danses traditionnelles - Arcade

ORCPACA - Orchestre régional de Cannes Provence-Alpes-Côte d'Azur

PIM - Pôle info musique

SACD - Société des auteurs et compositeurs dramatiques

SACEM - Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique

UDCM - Union des diffuseurs de créations musicales

la lettre

est éditée par l'Arcade Provence-Alpes-Côte-d'Azur (Agence régionale des arts du spectacle)
17 rue Venel BP 84 13101 Aix-en-Provence Cedex 1 Tél. : 04 42 21 78 00 - Fax : 04 42 21 78 01
Mél : arcade@arcade-paca.com - Internet : www.arcade-paca.com

Code APE : 913E - N° Siret : 305 350 795 00038 - N° ISSN : 1628-7630
Tous droits de reproduction strictement réservés.

Cette lettre est disponible gratuitement sur simple demande à l'Arcade (publication trimestrielle).
Informations à adresser à l'Arcade avant le 1^{er} du mois précédant celui de la parution.

L'Arcade est missionnée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le ministère de la Culture et de la Communication (Direction régionale des affaires culturelles) pour soutenir et développer les différents secteurs de la musique, de la danse, du théâtre, des arts de la rue et des arts du cirque en Provence-Alpes-Côte d'Azur : information ; analyse et observation ; promotion et accompagnement artistique ; concertation professionnelle ; formation.

Président : Alain HAYOT
Directeur : Bernard MAAREK
Journaliste-rédactrice : Marie GODFRIN-GUIDICELLI
Coordination : Jean-Louis BATTISTETTI
Comité de rédaction : Arcade
Maquette : Emmanuelle FABRE-ISCAIN

